Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société des officiers suisses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS SUISSES

Lausanne, le 21 décembre 1877.

Le Comité central aux sections cantonales et divisionnaires.

Chers camarades,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-joint, pour que vous veuillez bien en délibérer et nous donner au plus tôt votre avis :

1° Une proposition de la Section de Genève tendant à ce qu'une démarche soit faite auprès des Chambres fédérales pour leur exprimer nos craintes au sujet des économies sur le budget militaire qu'elles discutent actuellement.

2° Une lettre que nous avons cru devoir adresser sans plus tarder, vu l'urgence, au Département militaire fédéral, pour lui recommander les vœux de nos camarades genevois.

Agréez, Tit, nos salutations cordiales et patriotiques.

(Signatures.)

Société militaire du canton de Genève.

Section de la Société militaire fédérale.

Genève, le 11 décembre 1877.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Comité central de la Société fédérale des Officiers.

Messieurs,

La section de Genève, réunie ce soir en Assemblée générale, s'est montrée alarmée de certaines économies que l'Assemblée fédérale semble vouloir faire sur le budget militaire, lesquelles lui paraissent devoir affaiblir considérablement tout notre système défensif.

Elle désirerait qu'il fût fait une démarche aussi générale que possible auprès de cette Assemblée de la part de la Société fédérale des Officiers pour lui manifester les craintes que nous éprouvons et pour la prier de ne rien faire qui puisse porter atteinte à notre organisation militaire en rendant, le cas échéant, la protection de nos frontières inefficace.

Elle estime en particulier qu'il conviendrait :

1° *De ne toucher aux chapitres de l'armement et de l'instruction qu'avec une extrême prudence.*

2° *De ne rien faire de contraire à l'article 18 de la Constitution fédérale qui veut que tout Suisse soit soldat.*

Elle vous prie de bien vouloir adresser, le plus vite possible, aux autres sections, une circulaire leur demandant si elles sont disposées à appuyer la section de Genève dans le sens que nous venons d'indiquer, en leur recommandant de répondre sans retard, vu que la discussion est déjà engagée et que les moments pressent. Lorsqu'un certain nombre de sections vous auront répondu affirmativement nous vous prions de faire par-

venir en leur nom collectif une adresse à l'Assemblée fédérale pour lui exprimer leurs désirs.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre dévouement et nos sincères salutations.

Pour la Section de Genève de la Société fédérale des Officiers :

Le Président, J. BURKEL, major. — *Le Secrétaire*, C. FAVRE, capitaine.

Au Département militaire fédéral, à Berne.

Lausanne, le 20 décembre 1877.

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint par copie une lettre de la Société militaire du canton de Genève demandant une démarche auprès de l'Assemblée fédérale pour lui exprimer les craintes que causent certaines économies faites actuellement par le haut Conseil national sur le budget militaire.

Vu l'urgence, nous prenons la liberté de vous transmettre cette pièce avant de l'avoir soumise à nos diverses Sections cantonales et divisionnaires, et, en attendant la manifestation de l'opinion des dites sections, nous nous faisons un devoir de recommander à votre sollicitude les conclusions de nos frères d'armes de Genève, qui nous semblent dictées par une juste appréciation des vrais intérêts de l'armée et de la patrie.

Agréez, Tit, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité central :

Le Président, LECOMTE, col.-div. — *Le Secrétaire*, NEY, capit.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes d'histoire militaire d'après la méthode appliquée, par *Verdy du Vernois*, général-major de l'armée prussienne, chef d'état-major du 1er corps d'armée ; traduit de l'allemand par le commandant Grandin. Paris, Dumaine 1877. 1 vol. in-8 de 187 pages, avec une carte.

Nous avons ici la 1re livraison d'un ouvrage qui aura nécessairement une grande étendue. Elle comprend des « détails tactiques tirés de la bataille de Custozza livrée le 24 juin 1866 ». C'est un récit vivant et détaillé des opérations de la division autrichienne de réserve Rupprecht. On la montre chargée soit d'agir isolément, soit de combattre en liaison avec d'autres corps. On la fait marcher et manœuvrer sur le terrain où elle a opéré et combattu réellement, en donnant heure par heure les mouvements de cette division et des diverses troupes avec lesquelles elle a été en rapport Après cela l'auteur suppose une division prussienne sur le même terrain et dans quelques-unes des situations où s'est trouvée la division Rupprecht. De cette confrontation ressortent d'instructives critiques et des enseignements tactiques lumineux.

L'auteur, connu déjà fort avantageusement par l'excellent ouvrage « Etudes sur l'art de conduire les troupes » traduit en français par le capitaine d'état-major belge Masson, rend un nouveau service aux amis de l'art militaire par le présent volume. La traduction française de M.